

Messages clés sur les poux de tête

- Il a été démontré que, bien qu'ils soient un ennui, les poux de tête ne propagent pas de maladies et ne sont pas considérés comme une menace à la santé publique.
- La [Société canadienne de pédiatrie](#) et l'[American Academy of Pediatrics](#) découragent l'adoption de politiques « sans lentes (œufs de poux) » par les écoles et les garderies. Toutefois, les agences et les écoles peuvent avoir de telles politiques.
- Les parents devraient examiner la tête des membres de la famille régulièrement et plus souvent si leur enfant est en contact avec une personne qui a des poux.
- Apprenez aux enfants à éviter de toucher la tête d'une autre personne lorsqu'ils jouent ou se livrent à d'autres activités à la maison, à l'école et dans la communauté.
- Des médicaments en vente libre et sur ordonnance permettent de traiter les infestations de poux. On recommande de répéter le traitement topique à l'aide d'un insecticide de sept à dix jours après le traitement initial.

Rôle recommandé des parents et des tuteurs :

- Renseignez-vous sur les poux, les mythes qui les entourent, les symptômes et les façons de les traiter.
- Apprenez aux enfants ce qu'ils peuvent faire pour éviter d'avoir des poux de tête.
- Examinez la tête des membres de la famille régulièrement et plus souvent si votre enfant est en contact avec une personne qui a des poux.
- Consultez un pharmacien ou un médecin avant d'acheter un traitement.
- Administrez le traitement uniquement aux membres de la famille qui ont des poux vivants.
- Communiquez avec l'école ou la garderie si votre enfant a des poux et lorsque le premier traitement est terminé.

Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound :

- Peut fournir des renseignements factuels et des ressources aux conseils scolaires et aux garderies.
- N'offre pas de services de dépistage individuels ou de groupe (examen de la tête) ni de traitements des enfants et des groupes.
- Ne fournit pas de document attestant qu'un enfant n'a plus de poux et peut retourner à l'école ou la garderie.

Documents d'information recommandés pour les parents et tuteurs :

https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/head_lice

<http://www.myhealthunit.ca/en/livehealthyandprotectyourhealth/headlice.asp>